



## La Restructuration In Situ D'un Ancien Quartier Précaire Et Nouvelle Configuration De L'habitat : Grand Campement (Abidjan/Cote D'ivoire).

Eyimin Timothée Ferrand ACHO

Doctorant

Institut de géographie Tropicale,

Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody/Abidjan (Côte d'Ivoire)

**RESUME :** À l'accession de son indépendance en 1960, les autorités ivoiriennes ont mis sur pied un programme de modernisation du paysage urbain d'Abidjan. Malgré ces efforts consentis, ils n'ont pas empêché l'apparition des quartiers précaires dans la capitale économique. Face à la prolifération de ces quartiers irréguliers, l'État engagea premièrement une lutte brutale durant 20 années avant de revoir son approche suite à la crise économique de 1980 et de favoriser désormais leurs intégrations à la ville. C'est dans ce cadre qu'en début des années 2000, plusieurs quartiers à l'instar du Grand campement sont embarqués dans un programme de formalisation du foncier en vue de les intégrer définitivement la ville régulière.

Cet article s'intéresse aux mutations de l'habitat urbain dans un ancien quartier précaire restructuré de la ville d'Abidjan (Grand campement). Son objectif est d'analyser le processus de régularisation du foncier du site, puis de montrer les transformations de l'habitat dans le quartier de Grand campement.

La méthodologie de collecte des données s'est appuyée essentiellement sur une observation directe du site, et des entretiens avec les différentes autorités et individus impliqués dans la restructuration du site

Les résultats décrivent les modalités usées pour la sélection des bénéficiaires, les aménagements fonciers exécutés et le financement en vue de formaliser le foncier dudit quartier. Le quartier connaît une mutation spectaculaire de l'habitat marquée par la modernisation des matériaux de construction (81% en durs) ainsi que de la typologie de l'habitat (habitat évolutif 64%, précaire 20%).

**Mots clés :** Abidjan, habitat précaire, restructuration, Grand campement

**ABSTRACT :** Upon independence in 1960, the Ivorian authorities set up a program to modernize Abidjan's urban landscape. Despite these efforts, they have not prevented the emergence of slums in the economic capital. Faced with the proliferation of these irregular neighborhoods, the state first engaged in a brutal struggle for 20 years before reviewing its approach following the economic crisis of 1980 and now promoting their integration into the city. It is in this context that in the early 2000s, several neighborhoods like the Grand campement are embarked on a program of formalization of land in order to definitively integrate them into the regular city.

This article focuses on the changes in urban housing in a former precarious neighborhood restructured in the city of Abidjan (Grand campement). Its objective is to analyze the process of regularization of the land of the site, then to show the transformations of the habitat in the district of Grand campement.

The data collection methodology was mainly based on direct observation of the site, and interviews with the various authorities and individuals involved in the restructuring of the site.

The results describe the methods used for the selection of beneficiaries, the land developments carried out and the financing to formalize the land of the district. The district is experiencing a spectacular change in housing marked by the modernization of building materials (81% hard) as well as the typology of housing (involving housing 64%, precarious 20%).

**Keywords :** Abidjan, slum, restructuring, Grand campement

Received 08 August, 2023; Revised 21 August, 2023; Accepted 23 August, 2023 © The author(s) 2023. Published with open access at [www.questjournals.org](http://www.questjournals.org)

## I. INTRODUCTION

"illégal", " irrégulier ", " informel ", ou encore " précaire " sont quelques-uns des adjectifs utilisés pour caractériser des quartiers où les habitants ne sont, suivant les contextes, pas « en règle » en matière d'aménagement, de foncier, d'équipement, de service, d'habitat ou de fiscalité (MANSION A., RACHMUHI V., 2009, P.1).

En 2013, le rapport des Nations unies sur l'habitat estime que plus d'un tiers de la population urbaine des pays en développement vit dans des bidonvilles (UN-Habitat, 2013). En Afrique subsaharienne, cette part est nettement supérieure puisqu'elle est estimée à plus de deux tiers de la population urbaine africaine. Sur ce continent, la population des bidonvilles a doublé depuis 1990, atteignant 200 millions en 2005. Elle représente 62% de la population urbaine de l'Afrique subsaharienne en 2010 (BENJAMIN M, 2012).

Abidjan, à l'instar des capitales de l'Afrique subsaharienne n'y a pas échappé. Une décennie après la période des indépendances 1960, la volonté d'un urbanisme intégrale des autorités, s'appuyant sur son essor économique, ont permis la mise sur pied d'un programme d'habitat moderne qui a touché toutes les communes d'Abidjan déjà existantes et même celles à venir. Ces avancées n'ont pas occulté l'apparition de quartiers précaires qui ont continué d'évoluer au milieu de la ville pendant 30 années. L'image qu'elles renvoient est en déphasage avec celle d'Abidjan : la perle des lagunes. La crise économique des années 80 a essoufflé l'État qui jusqu'alors procédaient par le déguerpissement et la démolition dans sa lutte contre les quartiers précaires. À la faveur de la mise en place des Programmes d'Ajustement Structurels et incité par la banque mondiale, l'État ivoirien a accordé finalement l'insertion de plusieurs quartiers situés dans différentes communes de la ville abidjanaise. Cette fois-ci, les autorités publiques prévoient régulariser ces quartiers par une série d'intervention dans lesdits quartiers et espèrent voir la population améliorer elle- son habitation. C'est dans ce cadre que cette expérience a été tentée au début des années 2000, dans les quartiers précaires de la commune de Koumassi parmi lesquels se trouve le Grand campement, qui se situe à l'Est (Figure 1) de la commune. Dès lors, on peut se poser la question de savoir : quelles sont les transformations qui s'opèrent au niveau de l'habitat du quartier Grand campement suite à son intégration à la ville formelle d'Abidjan ?

La présente recherche vise à analyser les transformations subies par l'habitat à la suite de la restructuration du quartier Grand campement dans la commune de Koumassi (Abidjan/Cote d'Ivoire).

## II. DONNEES ET METHODOLOGIE

La méthodologie pour atteindre l'objectif de notre étude s'appuie sur la recherche documentaire, l'entretien et l'observation directe de terrain. La recherche documentaire a consisté de façon générale à la consultation d'ouvrages portant sur la thématique. Aussi, a-t-elle permis de recueillir des données sur les caractéristiques antérieures de l'espace d'étude (avant la restructuration) et celles se rapportant au processus de régularisation foncière du Grand campement. L'entretien et l'observation directe ont été réalisés en 2021 par le biais de de personnes ressources. L'entretien a concerné les dix personnes ressources choisies parmi les différentes autorités et individus impliquées ou associés à la restructuration du quartier. Ces personnes sélectionnées sont :

- Un responsable des services du cadastre de Koumassi
- Deux responsables du service technique de la mairie (directeur, et adjoint)
- Un président du Comité d'Aide à la Restructuration (C.A.R)
- Sept leaders en charge de la gestion desdits quartiers (01président de jeunesse, 04 membre du bureau du C.A.R. et 02 sages).

De façon pratique, à l'aide d'un dictaphone, une grille de question dirigée leur a été soumise afin de cerner le processus de la restructuration. L'observation directe a permis, à travers plusieurs visites sur le terrain, de recueillir des données sur la nature des matériaux de construction des logements d'habitation, la typologie de l'habitat, et d'inventorier dans l'espace ces habitations. Concernant l'observation de l'habitat, nous avons procédé à l'inventaire des logements d'habitation car notre étude ne prend pas en compte les autres éléments de l'espace d'étude tels que les équipements et les locaux à usage administratif et de commerce.

Concernant la typologie de l'habitat, nous l'avons classé la qualité de l'habitat en quatre catégories établie sur les critères combinant nature de matériaux de construction, et forme architecturale du logement d'habitation. Ainsi, les catégories d'habitat sont classées en ordre décroissant suivant cet ordre: résidentiel (Villa, immeuble de standing), Économique (maison simple, maison en bande, Immeuble), évolutif (cour commune, cours privatisée)

précaire (baraque).Le traitement des données a été réalisé avec le logiciel Excel de Microsoft qui a permis d'établir des tableaux de synthèse, des graphiques. Pour les cartes, le fond cartographique qui a servi de base est un fichier numérique du parcellaire du quartier Grand campement fourni par le cadastre. Ce parcellaire a été actualisé à l'aide Autocad 2016 et Arc GIS 10.5 pour éditer les cartes.

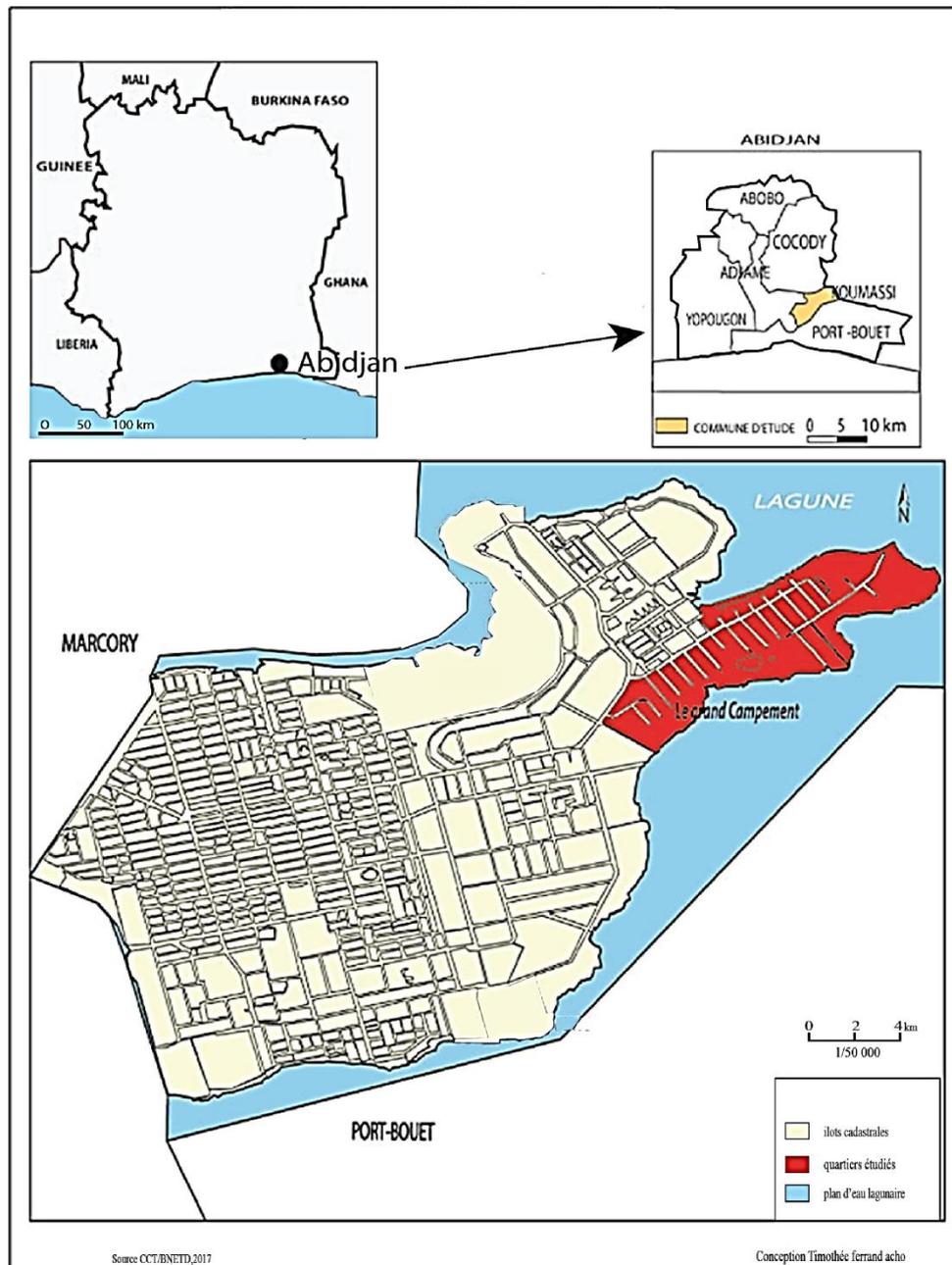


Figure 1 : Localisation du quartier Grand Campement

### III. RÉSULTATS

#### 3.1-Configuration antérieurs du quartier

##### 3.1.1-La nature des matériaux de construction

L'élément primordial qui caractérisait ces quartiers était la mauvaise qualité des matériaux des habitations qui s'y trouvaient. Le parc immobilier était édifié en matériaux légers. Ces matériaux étaient décrits comme suit par YAPI-DIAHOU, 1985, p7 « les constructions sont toutes faites d'assemblage de panneaux de bois de récupération, ou panneaux de bois achetés auprès d'artisans spécialisés dans ce domaine; dans tous les cas le bois n'est la plupart du temps pas traité. Les toits sont de tôles ondulées d'occasion et sont recouverts de tapis noirs imperméables ». La photo 1 est une illustration du genre de matériau qui constituait de l'habitat par le passé. Le dernier recensement de l'habitat et de la population de 1998 (RGPH), avant la restructuration, fait savoir que la totalité des habitations dans nos secteurs d'études étaient essentiellement constituées de ce modèle de matériau avant la régularisation foncière démarrée en 2003.



**Photo 1:** illustration de l'habitat en 1990 dans la zone industrielle de Koumassi, (Diahou, 1990)

**Tableau 1:** Unités de logement selon le type de construction dans les quartiers précaires de Koumassi en 1998

Type de construction	Baraques en bois	Cases traditionnelles
Effectif	10 000	167

Source: INS, 1998

### 3.1.2-La régularisation foncière du Grand campement

C'est en 2002 que débute la restructuration au Grand Campement. Avant le lancement officiel de l'opération, la mairie de Koumassi a mis sur pied un comité d'aide à la Restructuration (C.A.R). Le CAR est uniquement constitué des habitants du quartier et fut chargé de faire le relais entre la population et le ministère de tutelle. Au plan organisationnel, il eut de multiples réunions d'information pour permettre à la population de s'approprier cette opération. Ces réunions ont aussi permis d'effacer tout malentendu et prévenir tous conflits entre les populations.

#### 3.1.2.1-L'identification des bénéficiaires de la régularisation foncière au Grand campement

Pour l'opération, le quartier a été subdivisé en 12 zones. Dans chaque zone des leaders choisis ont joué le rôle de représentants du comité chargés de passer dans les concessions organisées en cour afin de recenser les propriétaires. Pour rappel, un titre d'installation provisoire de 06 mois à été délivré à chacune des familles avant son arrivée sur le site. Chaque propriétaire se fait enrôler sur présentation de cette attestation provisoire délivrée par la mairie. Dans le cas où le titre est égaré, c'est sur le témoignage des locataires de la concession que s'appuie l'agent recenseur pour valider l'identité du propriétaire. C'est selon ce processus que les propriétaires ont été enregistrés.

À la fin de la phase de recensement, les registres ont été consolidés. Les listes ont été affichées 01an 03 mois durant, afin que la population s'assure de l'effectivité de leur nom sur la liste, mais aussi pour d'éventuelles corrections. Le recensement a établi une liste d'environ 3400 propriétaires.

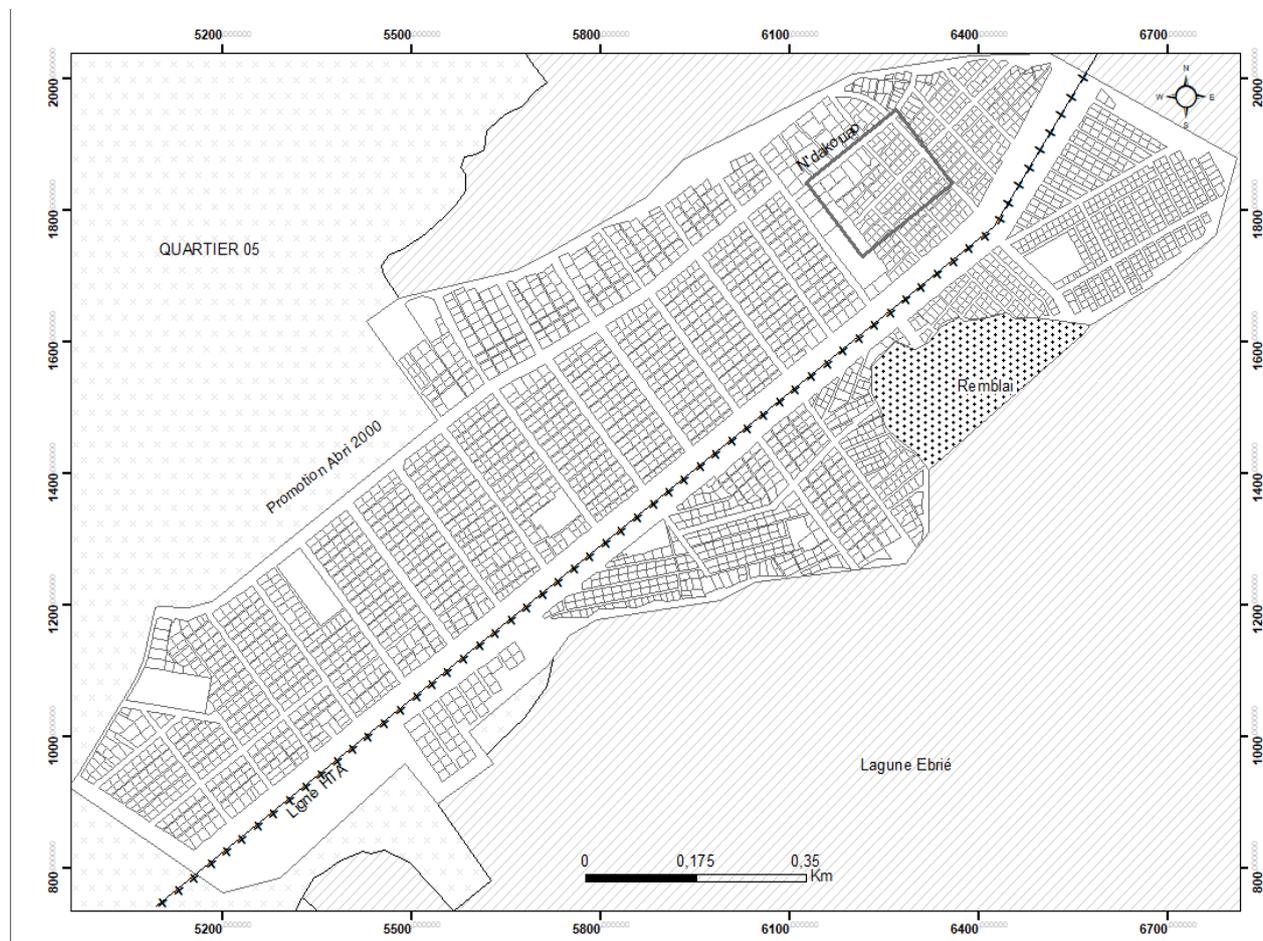
#### 3.1.2.2-Le remembrement du Grand campement

C'est en 2003 que débute la phase pratique de la restructuration. Celle-ci s'exécuta par l'intervention de bulldozers afin de recréer des voies d'accès secondaires marquées avant l'arrivée des premières vagues de recasés sur le site.

La phase de remembrement a occasionné très peu de mouvement de personne, environ vingt familles ont été déplacées. Parmi ces familles, six d'entre elles ont été relocalisées ailleurs sur le site du quartier, les autres sont sorties du quartier et ont attendu le temps que le comité trouve des parcelles à leurs attribuer plus tard.

Ces efforts ont permis de donner des formes plus régulières aux îlots centraux situés entre la principale voie d'accès du quartier et les lignes à haute tension. En général, ce sont des lots de surfaces situées autour 150 m<sup>2</sup> qui ont été concédés aux habitants (voir figure 2). Le plus petit lot est de 40 m<sup>2</sup> et 845 m<sup>2</sup> pour les plus grands destinés à l'habitation. Cependant, l'on constate une concentration de lot de surfaces plus grandes allant

de 500 m<sup>2</sup> à 845 m<sup>2</sup> dans la zone de N'dakouakro qui est l'emplacement du campement à l'origine du quartier. Comparés aux autres lots du Grand campement, les propriétaires de lots qui se trouvent à N'dakouakro ont été avantagés (voir figure 2). L'espace disponible sur le site fut suffisant au point de ne pas solliciter un remblai. Le remblai en cours jusqu'à présent, est pour le compte de la société immobilière privée ABRI 2000



Sources: Impot cadaste, 2016

Réalisation: Ferrand ACHO

**Figure 2 : Parcelaire du Grand campement régularisé**

### **3.1.2.3-La contribution financière des bénéficiaires du Grand campement**

Il était clair depuis le début du recensement qu'une somme bien déterminée était demandée à chaque propriétaire. Cette somme devait servir à financer les frais de bornage. Le financement du projet du bitumage de la voie principale à bénéficier de l'aide du PACOM (projet d'Appui et de Conduite des Opérations municipales). Les propriétaires étaient identifiés dans un registre appelé « le guide des propriétaires de cours du Grand Campement ». Dans ce guide, les propriétaires recensés avaient un identifiant affilié à son numéro de lot. A partir de ce numéro, un compte a été ouvert dans une banque dans laquelle chacun d'eux doit verser la somme de 300 000 FCFA. De cette somme, une partie est versée au géomètre pour les frais de bornage et pour l'édification du dossier technique et une troisième partie est reversée dans la caisse du comité devant servir de fond de roulement. Aucun délai n'a été fixé au propriétaire pour le dépôt de ladite somme. C'est après avoir soldé entièrement la somme qu'est édifié le dossier technique du propriétaire pour la titration du foncier.

## **3.2-Nouvelle configuration de l'habitat**

### **3.2.1-Les modèles de matériaux de construction**

#### **3.2.1.1-Les matériaux en durs**

L'habitation constituée de matériaux en dur est défini par des logements dont les murs sont édifiés de parpaings de ciment; le toit est constitué de la dalle en béton, des tuiles, ou de la tôle ondulée ; et le sol est recouvert de carrelage ou du ciment, du béton.

Ce type de matériaux est désormais prédominant dans le quartier. il représente pour 79%. Autre fait marquant sur la répartition spatiale des habitations comportant ce modèle de matériaux. On les trouve le plus dans l'extrême nord-est de la presqu'île précisément autour du campement à l'origine du quartier.

### **3.2.1.2-Les matériaux intermédiaires**

L'habitation en matériaux intermédiaires est constituée de logements construits à la fois de matériaux en durs c'est-à-dire une mixité des matériaux de construction.

Ce descriptif des logements dans ce quartier représente 9% des habitations. Ce modèle de matériaux rencontré sont trois ou quatre regroupés sur les îlots situés à l'entrée du quartier et dans la partie centrale qui a accueilli les premières vagues de déguerpis sous le maire Adou Claver en 1992.

### **3.2.1.3-Les matériaux légers**

L'habitation en matériaux légers est constituée de logements dont les murs, le toit et le sol sont construits entièrement avec des matériaux de récupération. Les murs sont alors composés de cartons, de bâches, de bois, de tôles ou autres matériaux de récupération ; le toit, couvert de chaume, de palme, de natte ou de plastique ; et le revêtement du sol est en ciment, en terre ou en sable.

Aujourd'hui, on y compte encore 379 unités, soit 12% répartie dans les secteurs rattachés au reste de la commune et dans le centre du quartier, la plupart par groupe de trois (3) ou (4) unités.

**Tableau 2:** Répartition des logements suivant le type de matériau

Modèle de logement	Matériaux						Total	
	Dur		Intermédiaire		Léger			
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
<b>Immeuble de standing</b>	5	0,20	0	0	0			
<b>Villa</b>	7	0,29	0	0	0			
<b>Immeuble</b>	22	0,89	0	0	0			
<b>Maison simple</b>	16	0,65	0	0	0			
<b>Maison en bande</b>	41	1,66	0	0	0			
<b>cour</b>	2376	96,31	0	0	0			
<b>baraque</b>	0		282	09,03	374	11,98		
	<b>2467</b>	<b>78,99</b>	<b>282</b>	<b>09,03</b>	<b>374</b>	<b>11,98</b>		

Source : Enquêtes personnelles, 2021

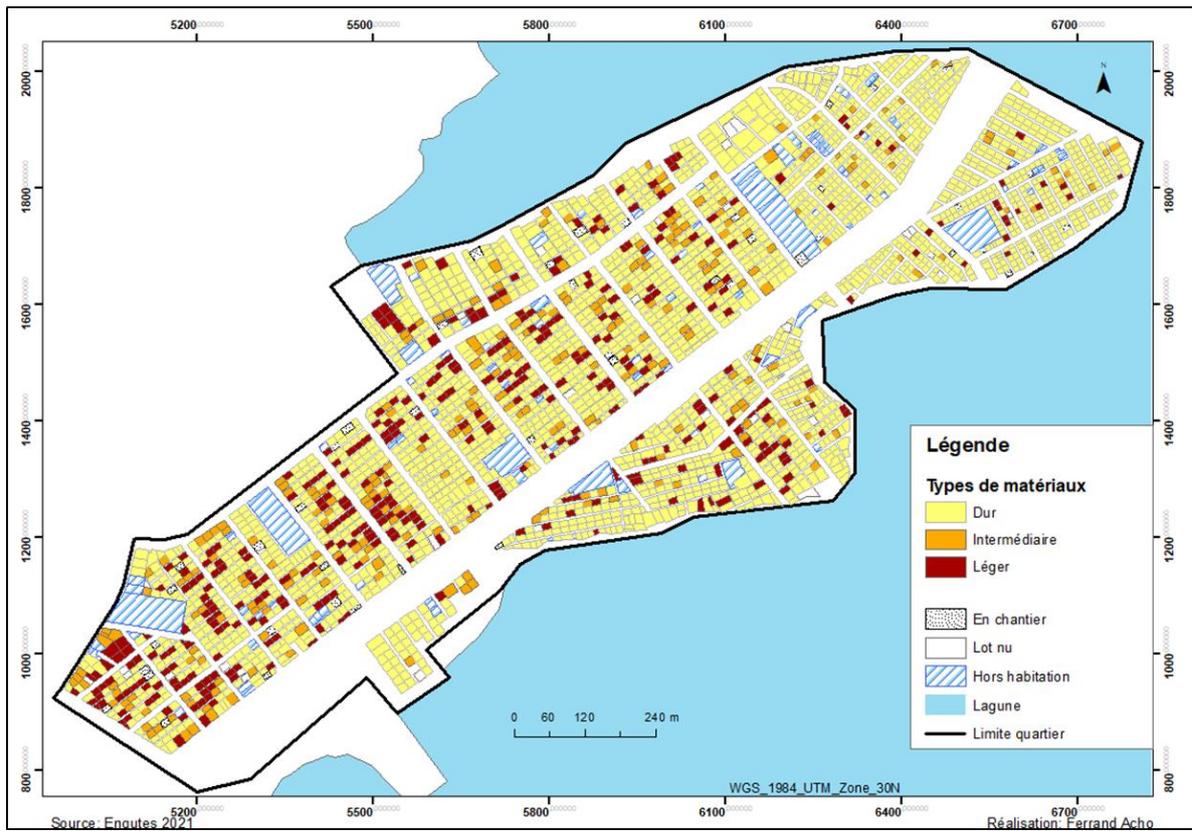


Figure 3: Nature des matériaux des logements du Grand campement en 2021

### 3.2.2- Typologie de l'habitat et modèles architecturaux des constructions

#### 3.2.2.1- L'habitat résidentiel

##### -La villa



Photo 2 : Villa dans un quartier restructuré vde Koumassi (Cliché: Ferrand ACHO, 2018)

On en trouve que 7 unités sur les 3123 qui accueillent des habitations, ce qui représente 0,23%. Sa présence très peu rendue dans le paysage, néanmoins captive les regards même si elles sont édifiées sur des surfaces comprises entre 100 et 150 m<sup>2</sup>. Toutes sont situées en bordure d'un axe de circulation et disséminées sur tout l'espace.

**-Les immeubles de standing**

On aperçoit rarement ce genre de splendide bâtiment en hauteur au grand campement. Seulement 5 unités ont été dénombrées et représentent 0,16% dans le quartier. On trouve deux situées le long de l'artère principale qui dessert le Grand campement entier.

L'habitat résidentiel tel qu'on le voit, n'a pas marqué singulièrement de son empreinte dans le quartier avec moins de 1% soit 0,39%.

**3.2.2.2-L'habitat économique**

**-Les immeubles**

Ce sont des bâtiments hauteur qui comptent deux à trois niveaux au-dessus du ras de chaussée. On en dénombre 22 unités et ce modèle représente 0,70%, dont 1/3 se localisent sur l'artère principale du quartier.



*Photo 3 : Bâtiments en hauteurs dans un quartier restructuré de Koumassi*

*(Cliché : Ferrand ACHO, 2021)*

**-Les maisons simples**

La maison simple est une habitation occupant seule un lot et ne comportant pas de jardin, ni de garage de véhicule. On en dénombre 16 unités, ce qui représente moins de 1%, soit 0,51%. Sur les 16 unités, 5 sont localisées dans le secteur originel de N'dakouakro. Les autres sont dispersés dans le quartier.

**-Les maisons en bande**

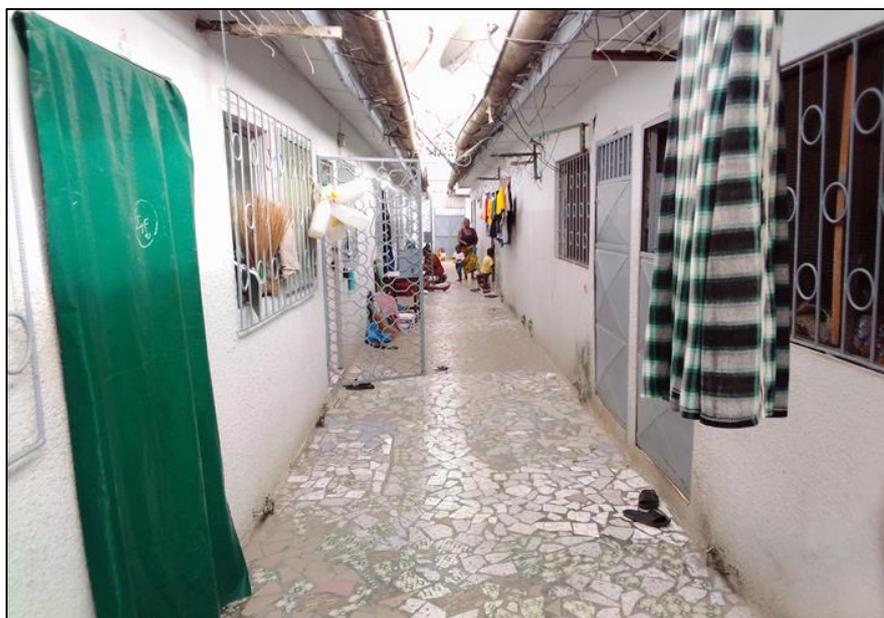
La maison en bande provient d'un ensemble de logements construits sur un même lot suivant un alignement rectiligne formant une bande. On compte 41 unités dispersées sur tout le quartier. Ce modèle représente 1,31%. On retrouve quelques-uns près des berges lagunaires du sud-est, aussi au nord-Est à N'dakouakro et à l'extrême Est du quartier. L'habitat économique est faiblement représenté au grand Campement soit 2,52% au total.



**Photo 4 :** *Un alignement de 4 maisons en bande dans un quartier régularisé de Koumassi construites sur le même lot (Cliché : Ferrand ACHO, 2017).*

### **3.2.2.3-L'habitat évolutif**

#### **-Les cours individualisées**



**Photo 5 :** *Vue intérieure d'une cour commune individualisée présentant deux bâtiments de logements qui se font face avec une allée étroite de 2 à 3 mètres. Les toilettes et cuisines sont incluses dans les logements (Cliché : ACHO Ferrand, 2021).*

C'est un modèle dans lequel plusieurs logements se font face à face, séparés par une allée centrale qui varie entre 1,5 à 2 mètres de largeurs. C'est le deuxième modèle de logement le plus représenté dans notre espace d'étude avec 104 unités ce qui représente 3,33%. La cour individualisée est la forme évoluée de la cour commune. Dans ce modèle d'habitation, chaque logement possède son propre espace de cuisine, des toilettes et latrine à l'intérieur. On localise ce modèle habitation dans les îlots situés le long de la lagune au nord et au sud du quartier, et quelques-uns éparpillés à l'entrée du quartier.

**-Les cours communes**



**Photo 6 :** *Vue intérieure d'une cour commune au grand campement présentant deux bâtiments de logements qui se font face avec une allée centrale où s'exécutent les tâches ménagères (Cliché : ACHO Ferrand, 2021).*

Le grand campement est un quartier de cour commune. À lui seul, il représente 72,75% avec 2272 unités. Elle offre un espace central commun aux différents ménages de la concession où s'effectue l'ensemble des activités de ménage (voir photo 6). Les activités ménagères telles que la lessive, la cuisine s'exécutent chacun devant sa porte. Les ménages ont en commun les toilettes et latrines.

**3.2.2.3-L'habitat précaire**

**-Les baraques**



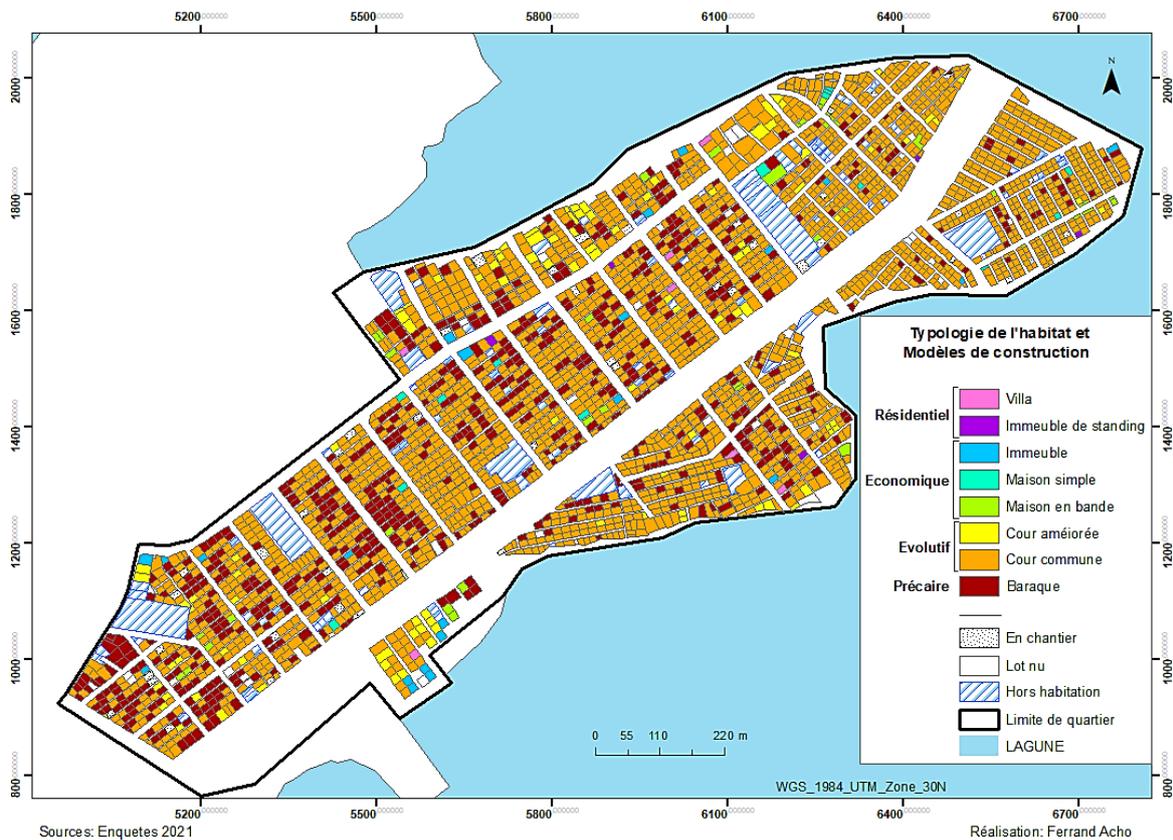
**Photo 7 :** *Panneaux de bois en plein assemblage au Grand campement pour édifier la baraque au Grand campement (Cliché: Ferrand ACHO ;2017)*

C'est le type de construction qui vient en deuxième position dans le secteur. On en dénombre 656, soit 21,01%. On les retrouve sur les îlots des secteurs encadrés par la voie principale qui dessert le quartier et sur les îlots situés proche de la ligne à haute.

**Tableau 3 :** Répartition selon le type d'habitat et le modèle architectural des logements

Types d'habitat	Modèles de construction	Effectif	Proportion (%)	
Résidentiel	Villa	7	0,23 %	0,39%
	Immeuble standing	5	0,16 %	
Economique	Immeuble	22	0,70 %	2,52%
	Maison simple	16	0,51 %	
	Maison en bande	41	1,31 %	
Evolutif	Cour individualisée	104	3,33 %	76,08%
	Cours commune	2272	72,75 %	
Précaire	Baraque	656	21,01%	21,01%
		3123	100%	100%

Source : Enquêtes personnelles, 2021



**Figure 2:** Typologie de l'habitat et modèles de construction du Grand campement en 2021

#### IV. DISCUSSION

Notre étude met en lumière les transformations de l'habitat en milieu urbain enclenchée par une régularisation foncière d'un quartier précaire. Il ressort de notre étude que la restructuration est un mécanisme qui a permis la formalisation du foncier du quartier précaire du Grand campement avec la participation des riverains

Mansion A. et Michelin B (2009) conclut que l'opération de restructuration des kebbé d'El Mina a un bilan mitigé. Ce bilan s'explique en partie par les choix stratégiques faits en matière de modernisation du parcellaire. En effet l'option qui a été privilégié fut un remembrement refonte. Ceci occasionna d'important

déplacements de populations dont certains acteurs ont en effet réussi à s'approprier plusieurs parcelles que le projet ne leur en permettait a priori. Ce résultat confirme les craintes de AFD (2014) qui préconise plutôt la réhabilitation dans les quartiers précaires denses.

Nous avons constaté dans nos enquêtes que la restructuration du Grand campement a permis de réduire considérablement la part des matériaux dits légers et intermédiaires dans la construction des habitations au profit des matériaux en dur. Pareils constats avaient déjà été faits par Atta K., Koné M. et Kra K. (2015). Leurs travaux portant sur trois quartiers précaires, ont révélé qu'au fil du temps, les matériaux de construction dits légers ont laissé place aux matériaux en dur. Ainsi, les logements en dur sont de plus en plus majoritaires dans le parc immobilier de ces quartiers. La présente étude décrit les modèles d'habitat en plein essor sur le site de Grand campement. Selon le regroupement des unités d'habitation, on observe une forte présence de l'habitat évolutif (76,08 des constructions) marqué par la domination du modèle de cour commune (près de 72,65% de l'ensemble des logements). Toutefois, les baraques demeurent présentes dans l'espace (près de 21% de l'ensemble des logements). Ces résultats semblent aller dans le même sens que ceux évoqués par Atta K., Koné M. et Kra K. (2015). En effet, dans une étude précédente, ces auteurs ont révélé que le logement en cour commune est majoritaire dans le paysage architectural des trois sites précaires concernés par leurs travaux. Cette tendance est soutenue par des indicateurs de l'ONU-Habitat (2012) sur la ville d'Abidjan en 2006. Ce rapport stipule qu'en 2006, 52,6% des ménages abidjanais vivaient dans les cours communes contre 16,5%, 9,5% et 7,9% respectivement dans des maisons en bande, des villas et des appartements. Ainsi, nous pouvons affirmer que la situation architecturale de l'habitat à Grand campement a positivement évolué par rapport aux indicateurs de l'ONU-Habitat susmentionnés.

## V. CONCLUSION

Le quartier de Grand campement fait partie des trois quartiers précaires de la commune de Koumassi qui ont été entièrement restructurés dans un vaste programme lancé dans les années 1985 pour leur insertion à la ville officielle. Ce quartier était caractérisé dans son ensemble par la précarité des habitations et son inaccessibilité. Débutée en 2001, la restructuration de Grand campement a abouti en 2009 à sa régularisation foncière et sa structuration sur les normes urbanistiques du pays. Cette restructuration va changer la situation de l'habitat. Ainsi, Les matériaux précaires qui constituaient la totalité des constructions du passé (avant la restructuration) sont remplacés au fil des années par les matériaux en dur qui sont désormais majoritaires dans l'édification de l'habitat. Ces transformations concernent également le paysage architectural de l'habitat qui a fait émerger les cours communes précédemment majoritaires. Toutefois, un nouveau modèle de cour commune prend de l'ampleur sur le site de Grand campement, c'est la cour individualisée. Cette nouvelle configuration de l'habitat qui semble se poursuivre rend ce quartier attrayant pour de nouvelles catégories de ménages. Cependant cette dynamique de transformation rapide de l'habitat dans ce quartier s'est-elle accompagnée parallèlement d'un dispositif d'équipement de base?

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1]. AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT, 2014« l'AFD & l'intervention en quartiers précaires retours d'expériences et recommandations stratégiques, 48p, disponible sur internet à [www.AFD.fr](http://www.AFD.fr)
- [2]. ATTA Koffi, KONE Moussa et Kra Kouadio Joseph, 2015, « La nouvelle configuration de l'habitat des quartiers précaires d'Abidjan : Cas de Jean Folly, Zoé Bruno et Sagbé », European Scientific Journal, Edition vol.11, No.14, p.191-203.
- [3]. KONAN KONAN.P. et ACHO EYIMINTimothée, 2020 « La restructuration d'un ancien quartier précaire et la nouvelle configuration de l'habitat : Zoe-Bruno (Abidjan (Côte d'Ivoire) », Annales de l'Université de Bangui, série A, n° 13, déc.2020, [www.credef-ub.org/](http://www.credef-ub.org/)
- [4]. MANSION Aurore, MICHELON Benjamin 2009 « La restructuration des quartiers précaires dans les villes du Sud : Outil de sécurisation foncière et de développement urbain, l'exemple de Nouakchott en Mauritanie, 8p, disponible sur internet à l'adresse [www.researchgate.net/publication/37468282](http://www.researchgate.net/publication/37468282)
- [5]. MANSION Aurore et VIRGINIE Rachmuhl,2009 « Nouakchott : le destin lié de la ville et des quartiers précaires », Voyage en Afrique Urbaine. Urbanisation, modernité et société, L'Harmattan, Carnets de Ville, , Paris, pp. 107-124
- [6]. MANSION Aurore., RACHMUHL Virginie,2012 « Bâtir des villes pour tous en Afrique. Leçons de quatre expériences », Études et Travaux en ligne no 31, Paris, co-édition Gret et GLTN – ONU-Habitat, 144 pages. Téléchargeable gratuitement sur le site du Gret : [www.gret.or](http://www.gret.or)
- [7]. Mansion Aurore et Michelon Benjamin, « La restructuration des quartiers précaires dans les villes du Sud » Études foncières n°137, janvier-février 2009, pp. 14- 18 pages.Téléchargeable gratuitement sur le site du Gret : [www.gret.or](http://www.gret.or)
- [8]. ONU-Habitat, 2012, « Côte d'Ivoire : Profil urbain d'Abidjan », 46p. Disponible sur internet à [www.worldurbancampaign.org > sites > default > files > Abidjan final](http://www.worldurbancampaign.org/sites/default/files/Abidjan%20final.pdf) (consulté le 15 septembre 2023).
- [9]. YAPI-DIAHOU Alphonse, 1987, « Stratégie et pratique sociales dans le quartier Zoé Bruno ; tous les moyens sont bons ; mille et une voie pour passer de l'illégalité à la légalité », Les stratégies urbaines dans les pays en voie de développement, ORSTOM petit Bassam, Abidjan, 15 p.
- [10]. YAPI-DIAHOU Alphonse, 1990,« les enfants du bidonville zoé Bruno à Abidjan » in l'urbanisation et ses incidences sur la vie de l'enfant, ORSTOM petit Bassam, Abidjan pp25-34